

Questions orales

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, d'abord, je suis heureux enfin que l'honorable députée ait lu le livre rouge.

Je voudrais dire que l'adaptation des travailleurs est très importante. C'est la raison pour laquelle nous avons établi nombre d'initiatives pour la formation, pour l'adaptation, pour les changements dans les programmes, et nommé des conseillers. En effet, les initiatives pour le renouvellement de tous les programmes de formation en emploi, le filet de sécurité sociale, ont pour but d'aider tous les ouvriers au Canada qui sont engagés dans les problèmes de changement dans le monde du commerce et les systèmes de changement du travail au Canada.

Nous avons un engagement plus large, qui est d'aider tous les ouvriers du Canada, pas seulement un petit groupe d'ouvriers.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE VANCOUVER

M. Jay Hill (Prince George—Peace River): Monsieur le Président, la semaine dernière une question a été posée au ministre des Transports concernant l'approbation, par l'administration portuaire de Vancouver, d'un casino dans le port de cette ville. Il a dit, en réponse, que le gouvernement n'avait rien à voir avec cette décision et que c'était un conseil autonome qui était responsable des décisions de ce genre.

Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre comment sont nommés les membres de ce conseil et selon quels critères?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, tout d'abord, pour clarifier la question du député, j'aimerais préciser que les décisions concernant ce qui est acceptable ou non en matière de casinos et de jeu relèvent strictement de la province et c'est ce que j'ai voulu dire l'autre jour dans ma réponse au député.

Quant aux critères de nomination à un organisme gouvernemental, on prend avant tout en considération la compétence des candidats.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River): J'ai une question supplémentaire, monsieur le Président.

Les syndicats et les sociétés de transport maritime ont tous recommandé que Patrick Reid, président sortant de l'administration portuaire de Vancouver, soit reconduit à son poste. Ils étaient tous d'accord pour dire qu'il faisait un excellent travail.

En dépit de cette manifestation inhabituelle de solidarité, le premier ministre et le Cabinet ont approuvé la nomination de M. Ron Longstaffe à ce poste qu'il occupe à temps partiel pour un salaire annuel de 65 000 \$.

• (1455)

Cet ancien directeur de la campagne électorale du député de Vancouver—Centre aurait dit qu'il appuyait le premier ministre depuis dix ans et que tout cela était politique. . .

Des voix: Oh, oh!

Le Président: La question.

M. Hill (Prince George—Peace River): Ma question est la suivante. Le ministre maintient-il toujours que les décisions prises par ce conseil sont indépendantes et nullement influencées par son gouvernement?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, lorsque le député sera membre d'un parti ayant derrière lui une longue histoire, il pourra lui aussi parler des gens qui appuient ce dernier depuis longtemps. Pour nous, ce n'est pas une perspective très intéressante.

En ce qui concerne les décisions qui sont prises par les diverses administrations portuaires de ce pays, le gouvernement est en faveur du principe de l'autonomie locale.

À part ça, je veux qu'il soit parfaitement clair que nous tenons à ce que les gens qui sont nommés à des postes relevant du gouvernement canadien aient une vision nationale de leurs responsabilités, que ce soit à la tête de l'administration portuaire de Vancouver, de Montréal ou d'ailleurs.

* * *

LE TRANSPORT DU GRAIN

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Transports.

L'Office du transport du grain a annoncé la semaine dernière que la flotte de wagons disponible pour assurer le transport du grain déjà vendu ou qui sera vendu d'ici la fin de juillet est entièrement mobilisée. Il faudrait 5 000 wagons-trémies de plus.

Sans ces wagons supplémentaires, les ventes de grain diminueront et l'activité des ports de Vancouver, Prince Rupert et Thunder Bay ralentira gravement. Or, nous savons qu'il est impossible de se procurer 5 000 wagons, notamment pour des raisons de disponibilité et de coût.

Le ministre va-t-il ordonner aujourd'hui que tous les wagons-trémies soient utilisés exclusivement à l'intérieur des frontières canadiennes et va-t-il interdire leur utilisation à l'est de Thunder Bay? Le ministre va-t-il ordonner, conformément au paragraphe 17(4) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, que le grain soit transporté par camion jusqu'aux marchés lorsque ce sera possible?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

Nous avons déjà abordé cette question. Comme le sait le député, c'est en partie suite à une requête qu'il avait faite que nous avons conclu une entente spéciale permettant d'assurer le transport du grain par camion.